



2 rue de Belleville 72150 LE GRAND-LUCE
tel : 02.43.40.92.76
fax : 02.43.40.94.79
centresocial.legrandluce@wanadoo.fr
www.centresocial-legrandluce.fr

Autorisation familiale d'utilisation d'image ou photographie

Le Centre Social de la Communauté de Communes de Lucé est amené, dans le cadre des activités qu'il organise, à réaliser des photos ou vidéos individuelles ou de groupe. Ces photos ou vidéos peuvent éventuellement être présentées lors d'une exposition, publiées sur notre site internet ou encore être utilisées pour nos plaquettes de communication et d'information.

Je soussigné :

Domicilié à :

Code Postal : Ville :

autorise n'autorise pas (1)

l'association du Centre Social de la Communauté de Communes de Lucé, dans le cadre de ses activités, à utiliser, dans le respect de la vie privée et de l'image, à titre gracieux mon image et ma photographie ainsi que celles de mon enfant ou mes enfants :

Enfant 1 (NOM/Prénom) : Enfant 2 (NOM/Prénom) :

Enfant 3 (NOM/Prénom) : Enfant 4 (NOM/Prénom) :

Enfant 5 (NOM/Prénom) : Enfant 6 (NOM/Prénom) :

Fait à, le

Signature : Père Mère Tuteur (1)

(1) cocher la case correspondante.

Nom et Prénom de votre enfant

Date de naissance

.....

.....

Numéro de Sécurité Sociale

Numéro CAF ou MSA

Votre adresse mail@.....

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Monsieur
Madame.....

SANTE

Profession des parents

.....

.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

☎ fixe

Portable.....

(1) lien de parenté : père () mère () tuteur ()

autorise (nt) le Responsable ou les Animateurs du séjour à présenter mon enfant

.....

en cas de soins à donner d'urgence et si nécessaire d'anesthésie au médecin ou centre hospitalier le plus proche du lieu de séjour.

NOM et ☎ du médecin traitant :

téléphone et adresse des personnes à prévenir en cas d'urgence :

.....

.....

ACTIVITES - TRANSPORT

J'autorise également mon (mes) enfant(s) à participer à l'ensemble des activités proposées par le centre social du Grand-Lucé

OUI

NON

J'autorise les organisateurs à faire transporter mon (mes) enfants pour les besoins des activités :

- Par les responsables et animateurs du centre

- Par des moyens collectifs (autocar...)

(1)

OUI

NON

«lu et approuvé»

le

Signature

(1) entourer votre réponse



2 rue de Belleville 72150 LE GRAND-LUCE
 tel : 02.43.40.92.76
 fax : 02.43.40.94.79
centresocial.legrandluce@wanadoo.fr
www.centresocial-legrandluce.fr

FICHE D'INSCRIPTION MERCREDIS RECREATIFS 2022-2023

N° CAF :

N° MSA :

Nom et prénom de l'enfant : Date de naissance :

Nom et prénom des parents :

Adresse Mail des parents :

Ecole fréquentée et classe (année scolaire 2022-2023) :

Dates	péri-centre matin	Journée 8h30-17h30	Péri-centre soir	Remarques
07-sept				
14-sept				
21-sept				
28-sept				
05-oct				
12-oct				
19-oct				
vacances				
09-nov				
16-nov				
23-nov				
30-nov				
07-déc				
14-déc				
vacances				
04-janv				
11-janv				
18-janv				
25-janv				
1er fév				
8-févr.				

Dates	péri- centre	Journée 8h30-17h30	Péri- centre	Remarques
vacances				
1er mars				
08-mars				
15-mars				
22-mars				
29-mars				
05-avr				
12-avr				
vacances				
03-mai				
10-mai				
17-mai				
24-mai				
31-mai				
07-juin				
14-juin				
21-juin				
28-juin				
05-juil				

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales d'organisation et accepte leur application

Date et signature

Règlement intérieur de L'Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs a pour vocation d'être un lieu de loisirs et d'apprentissage de la vie en collectivité.

Il est destiné à permettre à l'enfant de s'épanouir et de s'enrichir au contact des autres au travers d'activités mises en œuvre dans le cadre d'un projet pédagogique spécifique préalablement défini.

Lors des temps d'Accueil, les enfants ont ensemble élaboré et validé leurs règles de vie en s'attardant sur leurs droits et leurs devoirs :

Ce qu'on a le droit de faire :

- S'amuser, jouer
- Partager
- Demander de l'aide
- Proposer des activités
- S'exprimer librement
- ...



Ce qui est interdit :

- Faire mal, taper, donner des coups de poings ou de pieds, mordre
- Insulter
- Casser ou abîmer le matériel, les jeux, jouets
- Entrer dans la cuisine
- Ne pas respecter l'autre et l'adulte

En tant que parents, vous vous engagez à ce que votre enfant respecte ces règles de vie et à ce qu'il ne se livre à aucun acte de violence physique ou morale.

Toute personne qui fréquente l'Accueil de loisirs dispose de la liberté de croyance et d'opinions et se doit de respecter celle d'autrui en ne se livrant à aucun acte de prosélytisme. Tout sectarisme, comportement raciste ou xénophobe est prohibé.



Le non-respect des règles de vie peut donner lieu à une sanction immédiate :

- 1- Etre isolé du reste du groupe afin de réfléchir à la transgression
- 2- Etre exclu de l'Accueil de loisirs une journée
- 3- Etre exclu définitivement de l'Accueil de loisirs

Le Centre de Social de la Communauté de Communes de Lucé et L'équipe d'animation de la Becquée.



2 rue de Belleville 72150 LE GRAND-LUCE

tel : 02.43.40.92.76

fax : 02.43.40.94.79

centresocial.legrandluce@wanadoo.fr

www.centresocial-legrandluce.fr

Conditions générales inscription Accueil de loisirs :

Situé dans les locaux de « La Becquée » à Villaines sous Lucé, l'Accueil de loisirs organisé par le Centre Social prend en charge, les mercredis et pendant les vacances scolaires, les enfants âgés de 3 à 11 ans résidant prioritairement sur le territoire de l'ancienne Communauté de Communes de Lucé ou sur les communes circonvoisines.

En cohérence avec le projet éducatif du Centre Social, l'équipe d'encadrement, composée d'une directrice et d'animateurs diplômés, met en œuvre un projet pédagogique et d'animation visant à offrir, en toute sécurité, des activités de loisirs adaptées à l'âge, aux besoins sociaux, culturels, sanitaires, affectifs et éducatifs des enfants.

Horaires d'accueil : 8h30 à 17h30.

Péricentre de 7h30 à 8h30 le matin et de 17h30 à 18h30 le soir.

1- La participation aux activités est ouverte aux adhérents du centre social, l'adhésion familiale est de 10€ pour une année.

2- Inscriptions au Centre social :

Vous avez besoin du carnet de santé, de votre n°allocataire CAF et/ou MSA et de sécurité sociale, le règlement du montant total dû, l'attestation d'assurance « individuelle accident » de votre enfant ainsi que votre quotient familial CAF ou MSA à la date du 1^{er} janvier 2021.

- Une facturation sera envoyée en fin de mois, à payer avant le 15 du mois suivant.
- Possibilité de rédiger plusieurs chèques pour s'acquitter du montant dû.
- Bons Temps Libres CAF, Tickets Loisirs MSA, Tickets CESU et chèques vacances ANCV acceptés.

3- Tarifs :

Tarifs ALSH 3-11 ans vacances scolaires

Quotient familial CAF/MSA au
1^{er} janvier 2021

	0-700	701-900	901-1100	1101-1300	1301 et +	Hors Lucé
1 journée	8,70	9,52	10,35	11,17	12,00	15,30
forfait 2 journées	16,53	18,09	19,67	21,22	22,80	29,07
forfait 3 journées	23,49	25,70	27,95	30,16	32,40	41,31
forfait 4 journées	29,58	32,37	35,19	37,98	40,80	52,02
forfait semaine (5 journées)	34,80	38,08	41,40	44,68	48,00	61,20

Tarifs mercredis récréatifs 3-11 ans

Quotient familial CAF/MSA au
1^{er} janvier 2021

	0-700	701-900	901-1100	1101-1300	1301 et +	Hors Lucé
1 mercredi/mois	8,70	9,52	10,35	11,17	12,00	15,30
forfait 2 mercredis/mois	16,53	18,09	19,67	21,22	22,80	29,07
forfait 3 mercredis/mois	23,49	25,70	27,95	30,16	32,40	41,31
forfait 4 mercredis/mois	29,58	32,37	35,19	37,98	40,80	52,02
forfait 5 mercredis/mois	34,80	38,08	41,40	44,68	48,00	61,20

Tarifs péricentre

Quotient familial CAF/MSA au
1^{er} janvier 2021

	0-700	701-900	901-1100	1101-1300	1301 et +	Hors Lucé
A la ½ heure	0.48	0,52	0.57	0.61	0.66	0.83

4- Conditions d'annulation :

En cas d'absence le jour de l'animation ou d'annulation dans les 7 jours précédents, aucun remboursement ne sera effectué, sauf sur présentation de justificatifs (certificat médical...) dans les 8 jours qui suivent.

Le Centre Social se réserve le droit, si les circonstances l'exigent (manque d'inscriptions, intempéries), de modifier ou d'annuler les animations prévues.

PROCOLE SANITAIRE COVID-19 Accueil de loisirs

(version actualisée au 2 septembre 2020 en référence au protocole gouvernemental du 17 Juillet 2020)

Accueil des enfants et des familles :

Afin de respecter un sens de circulation et d'éviter les croisements entre familles, nous vous demanderons d'entrer par le portail gris à droite sur le côté de la mairie et ensuite d'accéder sous le préau où un membre de l'équipe d'animation sera chargé de vous accueillir. La sortie se fera comme d'habitude par la porte coté rue et par le portail vert.

Les enfants seront accueillis selon les horaires habituels, de 8h30 à 17h30.

Les parents devront porter des masques. Les enfants devront se désinfecter les mains à leur arrivée. Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition sur le bureau d'accueil dès l'entrée.

Les échanges d'information seront, en cette période, limités au strict minimum.

En complément, un péricentre du matin et du soir sera proposé aux enfants sur inscriptions préalables. L'accueil se fera, toutes tranches d'âges confondues, de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30.

Aucun enfant avec des symptômes ne pourra être accueilli. Nous comptons sur les familles pour ne pas confier leurs enfants si leur température excède les 38°C.

Nous demanderons à vos enfants de ne pas rapporter de jouets de la maison (cartes, toupies, livres...). En revanche, nous vous demanderons de rapporter si possible : une trousse au nom de votre enfant pour les activités manuelles (ciseaux, colle, crayons de couleurs, feutres, crayon à papier, gomme). Si cela ne vous est pas possible, nous fournirons du matériel à votre enfant pour la journée que nous désinfecterons ensuite le soir.

Déroulement de la journée :

Afin d'éviter les contacts au maximum, nous vous demanderons que les plus petits puissent porter des vêtements faciles à enfiler et retirer, des chaussures sans lacets à privilégier, ne pas cumuler les vêtements qui resteraient ensuite au porte manteau ou surtout risqueraient de s'égarer. Nous ferons appel autant que faire se peut à l'autonomie de votre enfant.

Les vêtements devront être notés au nom de l'enfant. Un porte manteau sera attribué à chaque enfant pour la journée et distant au plus possible des autres.

Avec les beaux jours, vous pourrez rapporter les chapeaux et casquettes ainsi que les crèmes solaires toujours notés au nom des enfants.

Nous répartirons vos enfants le plus possible en petits groupes afin de respecter la distanciation. Tous les jeux avec lesquels les enfants auront joué dans la journée seront soit mis en quarantaine soit désinfectés à la fin de la journée.

Le repas :

Notre prestataire API nous livrera les repas de vos enfants sur les deux sites.

Les tables seront mises en place de façon à respecter la distanciation. Nous limiterons les déplacements de vos enfants pendant les repas en les servant à table. Un lavage des mains sera effectué avant et après le repas.

La sieste :

Les lits seront placés à au moins 1m de distance les uns des autres. Un lit sera attribué à chaque enfant pour la journée et les draps seront lavés après chaque utilisation. Vous pourrez toujours nous fournir vos draps si vous préférez et nous les rendrons à la fin de l'accueil de votre enfant.

Enfant malade :

Si dans la journée votre ou vos enfants développe(nt) des signes de maladie ou même si nous le soupçonnons simplement, nous vous en informerons aussitôt et vous demanderons de venir le(s) récupérer dès que possible.

Mesures d'hygiène :

Le port du masque sera obligatoire pour les professionnelles durant leur présence auprès des enfants.

Le rappel des gestes barrières sera permanent tout au long de la journée.

Nous avons décidé de mettre en place des rituels du lavage des mains sous forme d'un temps musical. Dès que les enfants entendront la musique à différents moments de la journée, ils seront invités à aller se laver les mains.

Un nettoyage/désinfection des locaux et surfaces sera réalisé quotidiennement sur chacun des sites.

Ce protocole restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre et évoluera en fonction des directives gouvernementales. Il sera donc susceptible d'être modifié si besoin.

Nous vous remercions de l'attention et du respect que vous porterez à ce protocole.

Lu, pris connaissance et accepté le :

Signature des parents

PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19 Accueil de loisirs

(version actualisée au 2 novembre 2020 en référence au protocole gouvernemental du 30 Octobre 2020)

Le port du masque à partir de 6 ans devient obligatoire en intérieur et en extérieur.

Il appartient aux familles de fournir des masques aux enfants.

Le port du masque ne sera pas compatible lors d'activités physiques et sportives.

Accueil des enfants et des familles :

Afin de respecter un sens de circulation et d'éviter les croisements entre familles, nous vous demanderons d'entrer par le portail gris à droite sur le côté de la mairie et ensuite d'accéder sous le préau où un membre de l'équipe d'animation sera chargé de vous accueillir. La sortie se fera comme d'habitude par la porte coté rue et par le portail vert.

Les enfants seront accueillis selon les horaires habituels : de 8h30 à 17h30.

Les parents et les enfants de + de 6 ans devront porter des masques. Les enfants devront se laver les mains à leur arrivée. Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition sur le bureau d'accueil dès l'entrée.

Les échanges d'information seront, en cette période, limités au strict minimum.

En complément, un péricentre du matin et du soir sera proposé aux enfants. L'accueil se fera, toutes tranches d'âges confondues, de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30.

Aucun enfant avec des symptômes ne pourra être accueilli. Nous comptons sur les familles pour ne pas confier leurs enfants si leur température excède les 38°C.

Nous demanderons à vos enfants de ne pas rapporter de jouets de la maison (cartes, toupies, livres...). En revanche, nous vous demanderons de rapporter si possible :

- **une trousse au nom de votre enfant pour les activités manuelles (ciseaux, colle, crayons de couleurs, feutres, crayon à papier, gomme)**
- **une gourde**
- **une couverture, un oreiller, doudou et tétines pour les dormeurs**
- **des vêtements de rechange pour les plus petits**

Si cela ne vous est pas possible, nous fournirons du matériel à votre enfant pour la journée que nous désinfecterons ensuite le soir.

Déroulement de la journée :

Afin d'éviter les contacts au maximum, nous vous demanderons que les plus petits puissent porter des vêtements faciles à enfiler et retirer, des chaussures sans lacets à privilégier, ne pas cumuler les vêtements qui resteraient ensuite au porte manteau ou surtout risqueraient de s'égarer. Nous ferons appel autant que faire se peut à l'autonomie de votre enfant.

Les vêtements devront être notés au nom de l'enfant. Un porte manteau sera attribué à chaque enfant pour la journée et distant au plus possible des autres.

Les enfants seront répartis en groupes d'âges dans des salles différentes et nous ferons notre possible pour limiter le brassage à l'intérieur comme à l'extérieur.

Les 3-5 ans conserveront leur salle d'activités à la Becquée, les 6-7 ans auront à leur disposition la grande salle d'activité de la Becquée, les 8-11 ans, quant à eux iront en activité dans la salle des fêtes de Villaines sous Lucé et reviendront le midi pour déjeuner dans la salle des aînés de la Becquée.

Nous devons nous adapter selon le nombre d'enfants présents au sein des groupes.

Nous répartirons vos enfants le plus possible en petits groupes afin de respecter la distanciation. Tous les jeux avec lesquels les enfants auront joué dans la journée seront soit mis en quarantaine soit désinfectés au cours de la journée.

Le repas :

Notre prestataire API nous livrera les repas de vos enfants. Les enfants déjeuneront dans leurs salles d'activités et répartis en tranches d'âges.

Les tables seront mises en place de façon à respecter la distanciation. Nous limiterons les déplacements de vos enfants pendant les repas en les servant à table. Un lavage des mains sera effectué avant et après le repas.

La sieste :

Les lits seront placés à au moins 1m de distance les uns des autres. Un lit sera attribué à chaque enfant pour la journée et les draps seront lavés après chaque utilisation. Vous pourrez toujours nous fournir vos draps si vous préférez et nous les rendrons à la fin de l'accueil de votre enfant.

Enfant malade :

Si dans la journée votre ou vos enfants développe(nt) des signes de maladie ou même si nous le soupçonnons simplement, nous vous en informerons aussitôt et vous demanderons de venir le(s) récupérer dès que possible.

Mesures d'hygiène :

Le rappel des gestes barrières sera permanent tout au long de la journée.

Nous avons décidé de mettre en place des rituels du lavage des mains sous forme d'un temps musical. Dès que les enfants entendront la musique à différents moments de la journée, ils seront invités à aller se laver les mains.

Un nettoyage/désinfection des locaux et surfaces sera réalisé quotidiennement. Les poignées de portes seront désinfectées plusieurs fois par jour.

Nous aérerons les locaux plusieurs fois par jour.

Ce protocole restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre et évoluera en fonction des directives gouvernementales. Il sera donc susceptible d'être modifié si besoin.

Nous vous remercions de l'attention et du respect que vous porterez à ce protocole.

Lu, pris connaissance et accepté le :

Signature des parents